

MÉTHODOLOGIE DU CRAIM

(CONSEIL DE RÉDUCTION DES RISQUES D'ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS)

Aide-mémoire

Qu'est-ce que la méthodologie du CRAIM?

Approche qualitative ou mixte qui vise à prévenir les accidents, à préparer les interventions d'urgence et à améliorer la communication des risques technologiques impliquant des matières dangereuses

Logique : variable

Niveau de détail : élevé

Quand l'utiliser?

- Pour évaluer les conséquences d'un accident majeur, prévenir et gérer les risques sur la population, l'environnement et les biens situés hors site lorsqu'un établissement détient des substances dangereuses
- Pour préparer les plans d'urgence environnementale

Principes

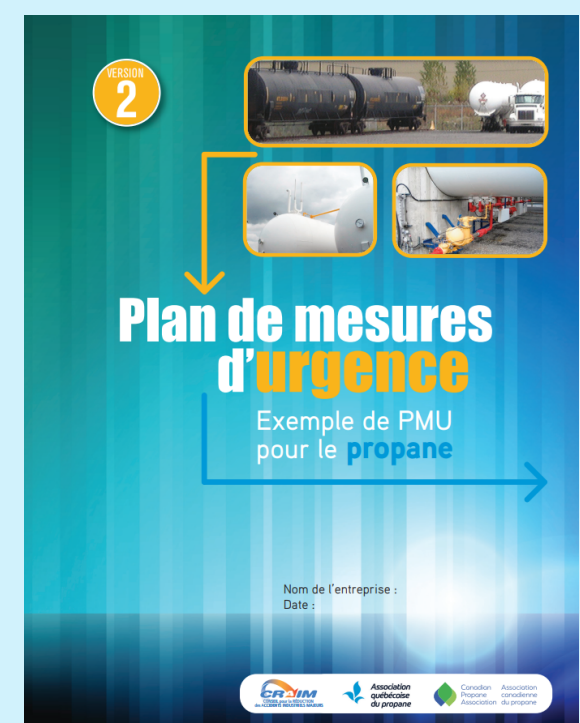
- Processus collaboratif entre établissements, municipalités et citoyens
- Repose sur :
 - la prévention
 - la préparation et la mise en place de mesures d'urgence
 - la communication avec les citoyens

4 ÉTAPES CLÉS

Cliquez sur les + pour consulter le détail des étapes



EXEMPLE DE PLAN DE MESURES D'URGENCE POUR LE PROPANE (source : CRAIM)



. IDENTIFIER LES ACTIVITÉS À RISQUE

Cela consiste principalement à :

- Recenser les substances dangereuses
- Identifier les établissements ciblés par le règlement (dépassement des quantités seuils)
- Déterminer les scénarios normalisés d'accident, c'est-à-dire les plus pénalisants, et analyser leurs conséquences

2. ANALYSER LES SCÉNARIOS ALTERNATIFS

Les établissements concernés par l'analyse des scénarios normalisés ou ayant un historique d'accident procèdent à une analyse des conséquences des scénarios alternatifs. Il s'agit des autres scénarios possibles impliquant une substance dangereuse, identifiés par une analyse de type HAZOP, Et-si ou équivalent.

3. MAÎTRISER LES RISQUES

L'établissement planifie et met en place les mesures requises de prévention des accidents et d'atténuation de leurs conséquences

4. PRÉPARER LES PLANS D'INTERVENTION D'URGENCE

- Les établissements identifient les urgences pouvant survenir (ex. : risques résiduels, circonstances imprévues) et s'y préparent
- Les municipalités et les établissements analysent leur capacité de réaction aux scénarios identifiés et s'assurent d'avoir les ressources adéquates